



ÉDITORIAL

Chers amis des monastères,

Après l'effervescence des Jeux Olympiques, Paris retourne à une certaine normalité et la rentrée apporte son lot de résolutions et de défis à relever. Et des défis, il n'en manque pas puisque **depuis plusieurs mois déjà nos équipes sont mobilisées sur un important chantier administratif qui doit être effectif en 2025.**

La Fondation est ainsi pleinement engagée à la mise en place d'un nouveau cadre de relations avec les communautés bénéficiaires, **nouveau cadre qui nécessite plusieurs ajustements techniques, organisationnels et relationnels.** Car l'époque est à la formalisation. Ainsi ce qui allait auparavant sans dire va mieux aujourd'hui en l'écrivant. **Chaque communauté bénéficiant de financements de la Fondation s'apprête ainsi à signer une convention récapitulative de notre fonctionnement et de nos engagements mutuels.**

En effet, grâce à votre générosité fidèle qui lui donne les moyens d'agir, **la Fondation des Monastères est un organisme dont l'importance s'est beaucoup accrue ces dernières années.** En conséquence, elle veille toujours à bien ajuster ses exigences et ses pratiques.

La rentrée est aussi la préparation de la dernière session permettant aux communautés de présenter leurs demandes d'aide : nous nous attendons à une année record en 2024 : **4,4 millions d'euros ayant déjà été attribués depuis le début de l'année,** contre 3 millions en 2023 à la même date. Selon ce que nous constatons, davantage de communautés se sont lancées dans de grands travaux.

Du côté de la collecte des dons, si nous accusons un léger retard par rapport à l'année 2023 à la même période, nous sommes néanmoins très confiants pour la fin de l'année.

En attendant, merci de tout cœur à chacun pour sa générosité et excellente rentrée à tous !

Madeleine Tantardini
Madeleine Tantardini
 Directeur



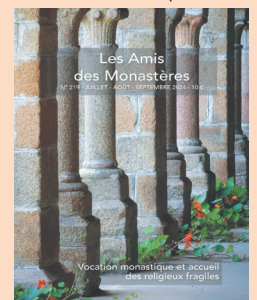
ASSURANCE VIE : une épargne solidaire pour soutenir les communautés

Pensez-y ! En désignant la Fondation des Monastères comme bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie, vous disposez de vos fonds librement tout au long de votre vie. À votre décès, le capital restant est transmis à la Fondation des Monastères, le plus souvent hors succession. Cela ne nécessite donc pas l'intervention d'un notaire. De plus, la Fondation des Monastères étant reconnue d'utilité publique, la transmission se fait en exonération totale des droits de mutation. Un outil simple, rapide, sécurisé et avantageux. Une belle façon de soutenir les monastères.

Pour plus d'informations, demandez la brochure par le bon de soutien joint ou en écrivant à legsetdonations@fondationdesmonasteres.org

La Revue de la Fondation

Accueillir et permettre la vocation religieuse de moines et moniales de santé physique ou psychique fragile, abîmés par les ans ou par la vie, tel est le thème qu'a choisi cette livraison d'été : congrégation Notre-Dame d'Espérance, Petites sœurs Disciples de l'Agneau ou dominicaines de Béthanie, instituts de Brou, de Faremoutiers et carmels d'accueil du grand âge... Autant d'initiatives discrètes – et parfois méconnues – à (re) découvrir au centre et au cœur de la vie monastique : prendre soin de son frère dans toutes les circonstances de sa vie.



Abonnement en ligne :

fondationdesmonasteres.org, rubriques :

LA FONDATION, puis Nos Publications, puis Revue.

Par courrier : cochez la case sur le bon de soutien.

Pour acheter seulement ce numéro :

par courrier uniquement, 10 €.

Ordre du chèque : Fondation des Monastères.

Écrire au dos du chèque : achat revue n° 219.

ATTENTION : si vous souhaitez acheter ce numéro de la Revue + faire un don, merci de faire deux chèques différents afin de faciliter le traitement.

Les deux chèques peuvent être envoyés dans la même enveloppe T.

L'ALEXION D'AIGUEBELLE, UN SAVOIR FAIRE DE NOTRE TEMPS

L'Alexion est une boisson fortifiante et énergisante non-alcoolisée à base de cinquante-deux plantes, créée dans les années 80, à partir d'une idée originale du Père Alexis. Celle-ci est produite à l'abbaye cistercienne Notre-Dame d'Aiguebelle fondée en 1137, aux confins du Dauphiné et de la Provence par les moines de Morimond (quatrième fille de Cîteaux). Le monastère est bâti dans un vallon isolé, au confluent de trois ruisseaux, d'où il tient son nom de « belles eaux », Aiguebelle.



© Abbaye Notre-Dame d'Aiguebelle

Extraire le meilleur des plantes

La genèse de cette boisson se trouve dans le lieu même, « Aiguebelle », où s'élaboraient autrefois les liqueurs de plantes. Tout l'art consiste à extraire les matières actives des plantes en conservant leurs arômes qui feront un digestif efficace et au goût agréable... L'Alexion se situe donc dans cette tradition du travail bien fait, du travail attentif, **pour que les plantes, une fois sélectionnées, puissent donner le meilleur de ce qu'elles portent en éléments actifs et en arômes.**

Certes, nous n'avons pas les moyens humains et climatiques pour cultiver par nous-mêmes chacune des plantes qui la composent, mais les relations avec nos principaux fournisseurs drômois de plantes sèches, majoritairement bio, ainsi que le pressage lors de l'extraction, chez l'un d'entre eux, au sein de sa propre entreprise où je me rends à cet effet, font que l'Alexion est bien une boisson de notre terroir, car bien des plantes viennent du département ; certaines d'un peu plus loin en France, enfin, une minorité en volume, d'autres continents.

Tradition et haute technologie



La tradition monastique en matière de travail et de produits a toujours associé **savoir-faire issu de l'expérience de nos Anciens et utilisation de la technologie comme support et alliée** pour permettre la constance dans la fabrication ainsi que la maîtrise de certaines difficultés comme par exemple la conservation, puisque l'Alexion ne contient ni alcool ni conservateur pour le stabiliser.

Comment donc pasteuriser une boisson à base de plantes sans en détruire les éléments actifs ni dénaturer les arômes qui en donnent le goût ? La tradition monastique a toujours su **s'entourer des conseils et compétences par-delà les murs de la clôture.**

Me voilà donc parti en quête de lumières extérieures : en matière de plantes d'abord, en vue d'en remplacer certaines dont l'aspect allergisant avait été mis à jour ; en techniques de mise en œuvre ensuite, pour les opérations de filtration et de pasteurisation, notamment.

À l'école de la nature et d'autrui

L'Alexion est une école de savoir-vivre avec son environnement naturel : savoir en recevoir les éléments, les plantes sous différentes formes. **Il est aussi un chemin d'apprentissage** : solliciter autrui et se tenir à l'écoute de son savoir et de telles ou telles expériences que l'on ne trouve plus au sein de nos communautés. **Se mettre à l'école de la nature et d'autrui** est un chemin de modestie et de respect qui rend possible la valorisation d'une richesse partout présente en germe, partout semée par notre Créateur.

Tout un savoir-être

Une fois son élaboration bien mise au point, l'Alexion est un produit qui, dans sa fabrication et sa commercialisation même, peut favoriser le savoir-être. Savoir-être entre frères d'abord, lorsque le travail est lancé et que tous, **nous dépendons les uns des autres dans la mise en œuvre et le conditionnement du produit.** La défaillance de l'un suscite aide et prévenance des autres ; n'ayant pas recours à la main d'œuvre extérieure, l'absence de l'un surcharge les autres. Un savoir-être qui nous oblige les uns envers les autres.

Avoir aussi le souci constant de nous adapter attentivement à notre environnement car la fabrication et la distribution de notre produit exigent de l'énergie, des emballages... Un savoir-être qui nous oblige envers la nature que nous habitons. Enfin, un savoir-être qui nous invite à donner la possibilité de bénéficier des vertus de l'Alexion en priorité aux personnes qui fréquentent les boutiques des abbayes et des artisanats monastiques, ainsi qu'à celles et ceux qui pourraient en avoir besoin sans en avoir les moyens.

Frère Marc-Henri

www.abbaye-aiguebelle.cef.fr

Article publié en juillet 2019 dans la revue *Les Amis des Monastères* n° 199, *Moines et Moniales artistes et créateurs, sentir et goûter la Création*, et actualisé en août 2024

RESTRUCTURATION
du monastère de Landévennec

Située sur la presqu'île de Crozon, l'abbaye Saint-Guénolé de Landévennec est **l'une des plus anciennes de Bretagne**. Landévennec viendrait de lan-towinnoc signifiant *l'enclos monastique de saint Guénolé*. La tradition orale celtique affirme en effet **qu'elle a été fondée par le saint en 485**. Ses parents, originaires du Pays de Galles, se sont installés en Armorique lorsqu'il était enfant puis ont confié son éducation à un moine celte jusqu'à ce que Guénolé parte fonder son propre monastère avec onze de ses compagnons. Ceux-ci s'installent d'abord sur une île de l'actuelle rade de Brest,



© Abbaye Saint-Guénolé, Landévennec Tarascon

Tibidy, battue par les vents d'ouest, puis sur le versant opposé de la rade bien abrité et exposé au soleil levant. **La traversée se serait faite « à pied sec par le lit asséché de la mer » donnant ainsi au site choisi une valeur de terre promise.** Les fouilles archéologiques quant-à-elles permettent de confirmer qu'au tournant des 5^e et 6^e siècles déjà, il y a bien là une présence monastique. Au 9^e siècle, on sait que la communauté, qui suivait alors les usages scots, adopte la Règle de Saint-Benoît sur demande de l'empereur Louis le Pieux, fils de Charlemagne. Par la suite, l'abbaye connaît des périodes de fécondité mais aussi des périodes difficiles : **fermeture et vente du monastère à la Révolution, exil de quinze ans au pays de Galles lors des expulsions de 1903**, occupation par les Allemands tandis que plusieurs moines sont prisonniers en Allemagne jusqu'à la Libération en 1945. En réponse à l'appel de l'évêque d'Haïti, **la communauté fonde en 1981 l'abbaye du « Morne Saint-Benoît » face à la mer des Caraïbes.**



© Abbaye Saint-Guénolé, Landévennec

Actuellement composée de 16 frères, la communauté se lance dans un **grand projet de restructuration de l'abbaye** comprenant la reconfiguration des espaces : porterie, accueil, boutique, accès à l'église, salle de conférence, réfectoires et crypte. **Ces lieux, qui n'ont pas été touchés depuis plus de 50 ans, seront par la même occasion rénovés.** « *Un soutien de la Fondation des Monastères quelle que soit la somme accordée, sera accueilli par notre communauté comme un encouragement à oser l'avenir dans un contexte rempli d'incertitude* », nous écrit frère Jean-Michel, abbé.

La Fondation des Monastères a accordé un soutien de 200 000 € à ce beau projet.

RÉHABILITATION : création
d'une infirmerie à l'abbaye
Saint-Paul de Wisques

« L'abbaye Saint-Paul de Wisques, dans le Pas-de-Calais, est une communauté de 19 moines dont 4 ont plus de 75 ans. En tant que supérieur de cette communauté, l'avenir de ces moines âgés est l'une de mes préoccupations », nous écrit Dom Damien.



« Jusque dans les années 2010, la situation de la communauté ne permettait pas de garder à l'abbaye des moines trop dépendants. Aujourd'hui, le renfort de moines plus jeunes permet d'envisager les choses autrement et de garder à l'abbaye les frères âgés. Le seul obstacle actuellement est le manque de locaux adaptés à cette situation. C'est pourquoi un projet de nouvelle infirmerie a été élaboré et les travaux seraient susceptibles de commencer en septembre.



© Abbaye Saint-Paul de Wisques

Le projet consiste à transformer 12 chambres en infirmerie avec 3 chambres médicalisées et salles de bain aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), une salle de bain commune PMR, un cabinet de consultation, un oratoire et une pièce de rangement. Il s'élève à 430 000 €. Nous sortons de deux gros chantiers et nos disponibilités financières sont un peu tendues, c'est la raison pour laquelle nous sollicitons une aide de la Fondation des Monastères. »

L'abbaye de Wisques a été fondée en 1894 par l'abbaye de Solesmes dans le « grand château », transformé et complété pour être adapté à la vie bénédictine. **Les bâtiments, dont certains datent du 13^e et du 15^e siècles, forment un ensemble classé Monument Historique depuis 2014.**

Grâce à vous, la Fondation des Monastères a participé à ce projet à hauteur de 165 000 €. MERCI !

TRAVAUX D'ISOLATION et changement des grilles au Carmel de Muret



En 1962, les carmélites de Toulouse partent s'installer à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest dans la commune de Muret, un cadre plus propice à la vie cloîtrée. Le **charisme carmélitain est présent à Toulouse depuis 1616** et a connu bien des vicissitudes : le monastère est confisqué à la Révolution et les sœurs expulsées. Elles poursuivent alors leur vie de façon cachée. Le calme revenu, ne pouvant réintégrer leur monastère, elles s'installent dans un autre quartier puis en banlieue. En 1905, anticipant les lois d'expulsion, **elles s'exilent en Espagne où elles fondent le Carmel de Betoño**. De retour à Toulouse en 1920, elles ne peuvent récupérer leurs bâtiments et font bâtir un couvent avenue Crampel mais à l'après-guerre, le quartier se développe et **le monastère se retrouve dans un environnement très bruyant** où les enfants du voisinage escaladent la clôture pour jouer dans le jardin et cueillir les fruits. Elles quittent alors Toulouse pour le calme de Muret.

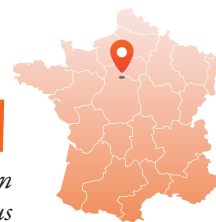
Aujourd'hui, à l'occasion de l'arrivée d'un nouvel aumônier, **13 sœurs ont entrepris de refaire l'isolation** de son appartement et de mettre un auvent sur le trajet de la chapelle. Quelques autres travaux sont prévus **comme l'isolation du grand parloir et le changement des grilles de clôture** au chœur et au parloir pour des grilles au barreaudage plus aéré.

La Fondation des Monastères a soutenu ce projet à hauteur de 40 000 €.



RÉNOVATION de l'accueil du Carmel de Frileuse

80 000 € accordés



« Depuis quelques années, la fréquentation de notre accueil augmente et nous nous sentons parfois hésitantes à accepter autant de personnes que de chambres en raison du **manque de sanitaires et de la sonorité entre les pièces** », explique sœur Céline, prieure.



« L'agencement actuel date de 1963, les cloisons entre les chambres consistent pour certaines en simples carreaux de plâtre. C'est aussi une **passoire thermique au niveau des façades et des menuiseries**. À cela s'ajoute la **nécessité de mettre à niveau notre sécurité incendie et les installations électriques**. » La partie accueil du monastère comporte actuellement 7 chambres et se trouve au premier étage du bâtiment principal. Le projet de rénovation porté par la communauté de 17 sœurs consiste à **repenser entièrement cet étage** pour qu'il soit plus à même d'offrir le silence et la solitude que les retraitants viennent y chercher.



Comment aider ?

DON EN LIGNE, VIREMENT OU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : rendez vous sur notre site internet fondationdesmonasteres.org

PAR CHÈQUE : ordre du chèque « Fondation des Monastères »

LEGS ET DONATIONS : demandez la brochure par le bon de soutien joint ou à legsetdonations@fondationdesmonasteres.org

Vos dons sont déductibles de l'IR ou de l'IFI, selon votre choix et, pour les dons des entreprises, de l'IS.

Merci pour votre soutien et pour votre générosité !



Avantages fiscaux

66 % de votre don sont déductibles de l'Impôt sur le revenu
ou **75 %** sont déductibles de l'Impôt sur la fortune immobilière
ou, pour les entreprises, **60 %** sont déductibles de l'Impôt sur les sociétés.

Un reçu fiscal est systématiquement envoyé sauf demande contraire de votre part.

Lettre des bienfaiteurs de la Fondation des Monastères

Éditeur : Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique - 14 rue Brunel - 75017 Paris - Directeur de la publication : Dom Guillaume Jędrzejczak
Maquette : Claudine Sauvinet - Imprimé en France - ISSN 2681 - 501X

Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 Paris

01 45 31 02 02 - fdm@fondationdesmonasteres.org - fondationdesmonasteres.org